

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	6
• votants	7
• absents	4
• exclus	

De la commune de DROISY

Séance du 08 avril 2024 à 20 heures 30

Date de convocation :

22 mars 2024

Date d'affichage :

22 mars 2024

Objet

N° 12/2024

Approbation du budget
annexe de l'eau 2024

M. FORESTIER Jean-Paul

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Pierre-Alain REY, Carole LAFFIN, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER.

Excusé(e)s : Jérémy BERNARDI, Émilie VICTOR, Cyril CHATANAY, Olivier BALDI.

Pouvoirs donnés: Cyril CHATANAY à Régis RACINEUX

Secrétaire de séance :

Mme LAFFIN Carole

M. le Maire expose à l'assemblée le budget primitif annexe de l'eau pour l'année 2024, équilibré en recettes et en dépenses.

Il s'établit comme suit :

Fonctionnement : 57 701.08 euros

Investissement : 39 371.56 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré:

APPROUVE le budget primitif annexe de l'eau 2024

AINSI FAIT ET DELIBERE à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 074-217401074-20240408-12_2024-BF



La secrétaire de séance:

Fait à DROISY, le 09 avril 2024.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,
Jean-Paul FORESTIER